

## NOTICE D'UTILISATION DU FORMULAIRE 2010 - E1

Le formulaire **2010-E1** est destiné, conformément aux dispositions des articles 39, 62 et suivants de l'Acte Uniforme portant sur le droit commercial général, à recueillir les informations nécessaires à :

- la déclaration d'activité de l'entrepreneur
- la modification de l'activité et/ou du lieu d'exercice de son activité
- la radiation de l'entrepreneur

D'une manière générale, **toutes les rubriques de ce formulaire doivent être renseignées** lors de l'accomplissement de l'une de ces trois formalités.

Selon la formalité accomplie, il convient de cocher la case correspondante à cette dernière.

Le déclarant doit remplir **un formulaire par formalité**.

Si toutes les informations ne peuvent figurer sous la rubrique du formulaire, il y a lieu d'utiliser un intercalaire par rubrique.

### UTILISATION DU FORMULAIRE

Le formulaire **2010-E1** se compose d'un titre et de différentes rubriques, lesquelles sont cotées de 1 à 15.

#### I. TITRE ET OBJET DU FORMULAIRE

Le formulaire **2010-E1** peut être utilisé pour l'accomplissement de l'une des trois formalités suivantes : déclaration d'activité de l'entrepreneur, modification de l'activité et/ou du lieu d'exercice, ou la radiation. Selon la formalité accomplie, il convient de cocher la case correspondante à cette dernière.

#### II. RUBRIQUES DU FORMULAIRE

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rubrique 1</b><br/>Préciser les nom et prénoms du déclarant.</li> <li>• <b>Rubrique 2</b><br/>Préciser les dates et lieu de naissance, de même que la nationalité.</li> <li>• <b>Rubrique 3</b><br/>Préciser la pièce justificative d'identité.</li> <li>• <b>Rubrique 4</b><br/>Préciser la situation matrimoniale du déclarant.</li> <li>• <b>Rubrique 5</b><br/>Indiquer précisément l'adresse géographique et postale d'exercice de l'activité. <b>L'adresse postale seule est insuffisante.</b></li> <li>• <b>Rubrique 6</b><br/>Indiquer précisément la ou les activité(s) principale(s) exercée(s).</li> <li>• <b>Rubrique 7</b><br/>Indiquer précisément la date de début de l'activité.</li> <li>• <b>Rubrique 8</b><br/>Préciser le numéro de déclaration d'activité de l'entrepreneur qui souhaite modifier des informations sur son activité ou effectuer une radiation.</li> <li>• <b>Rubrique 9</b><br/>Préciser l'ancienne et la nouvelle adresse d'exercice de l'activité.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rubrique 10</b><br/>Préciser la ou les activité (s) supprimée(s), le cas échéant, celle ajoutée(s) et actualisée(s).</li> <li>• <b>Rubrique 11</b><br/>Préciser les autres modifications (s'il y a lieu)</li> <li>• <b>Rubrique 12</b><br/>Préciser la date à compter de laquelle, la radiation devient effective.</li> <li>• <b>Rubrique 13</b><br/>Si le déclarant est un mandataire, il conviendra d'indiquer ses noms, prénoms et adresse complète, et, le cas échéant, son titre (Avocat, Huissier, Notaire, Syndic, ou autre auxiliaire de Justice).</li> <li>• <b>Rubrique 14</b><br/>Cette rubrique est destinée à accueillir le numéro qui sera attribué par le Greffe ou l'Organe compétent dans le registre chronologique des dépôts.</li> <li>• <b>Rubrique 15</b><br/>Si la demande est acceptée, la case correspondante est cochée et le numéro de déclaration d'activité est indiqué. Un formulaire d'accusé d'enregistrement est délivré. Si la demande est rejetée, le Greffier ou le responsable de l'organe compétent conserve une copie du formulaire et restitue l'original au demandeur avec les intercalaires le cas échéant. Le Greffier ou le responsable de l'organe compétent motive le rejet au besoin en utilisant un intercalaire. Cette restitution doit se faire contre décharge et vaut notification du rejet.</li> </ul> |
|---|--|